



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03266

Numéro SIREN : 752 138 925

Nom ou dénomination : 2PC ISOLATION

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2017 sous le numéro de dépôt B2017/013019

Document obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2PC ISOLATION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 3 rue des Frères Lumière 69740 GENAS

Durée de l'exercice précédent* 19

Numéro SIRET* 7 5 2 1 3 8 9 2 5 0 0 0 1 7

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2014

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I) AA			
	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
	Fonds commercial (I) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	47 346	AS 20 834	26 511
	Autres immobilisations corporelles AT		AU	
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU		CV	
	Créances rattachées à des participations BB		BC	
	Autres titres immobilisés BD		BE	
	Prêts BF		BG	
	Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		47 346	BK 20 834	26 511
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL	16 298	BM	16 298
	En cours de production de biens BN		BO	
	En cours de production de services BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR		BS	
	Marchandises BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	13 910	BY	13 910
	Autres créances (3) BZ	6 277	CA	6 277
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	17	CG	17
	Charges constatées d'avance (3)* CH	446	CI	446
	TOTAL (III) CJ	36 951	CK	36 951
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	84 297	IA 20 834	63 462
Renvois : (1) Dont droit au bail : CP		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :	
Immobilisations :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2PC ISOLATION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000 ...)	DA			30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		(35 996)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(20 980)	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL		(26 976)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		39 670	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		550	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		29 421	
	Dettes fiscales et sociales	DY		15 277	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		5 519
	TOTAL (IV)	EC		90 439	
	(V)	ED			
	Ecart de conversion passif*	EE		63 462	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		80 318	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		18 977	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Document obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2PC ISOLATION

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
Production vendue { biens *	FD		FE	FF	
	FG	208 282	FH	FI	208 282
Chiffres d'affaires nets *	FJ	208 282	FK	FL	208 282
Production stockée*				FM	
Production immobilisée*				FN	
Subventions d'exploitation				FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	9 767
Autres produits (1) (11)				FQ	3
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 218 052
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
Variation de stock (marchandises)*				FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	106 434
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(13 521)
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	60 568
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	2 261
Salaires et traitements*				FY	58 350
Charges sociales (10)				FZ	14 493
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*		GA	9 469
		- dotations aux provisions*		GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)				GE	1
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 238 058
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG (20 006)
Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)			GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)			GI	
Produits financiers de participations (5)				GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
Différences positives de change				GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP
Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)				GR	928
Différences négatives de change				GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU 928
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (928)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW (20 935)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2PC ISOLATION

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	45
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	45
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(45)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	218 052
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	239 032
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(20 980)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont	HY	
		IG	
	(3) Dont	HP	7 663
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	9 767
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	45		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE - Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2PC ISOLATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 63 463 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 20 980 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/05/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel et outillage industriels : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE - Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2014 a été constaté pour un montant de 3 416 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

ANNEXE - Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Valeurs brutes</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	47 347			47 347
Immobilisations financières				
Total	47 347			47 347
<i>Amortissements & provisions :</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	11 366	9 469		20 835
Immobilisations financières				
Total	11 366	9 469		20 835
ACTIF NET				26 512

ANNEXE - Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 635 euros

Et se ventile

– A moins d'un an 20 635 euros

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	8 573
Autres créances	
Disponibilités	
Total	8 573

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 89 889 euros

Et se ventile

– A moins d'un an 80 318 euros

– De 1 à 5 ans 9 571 euros

ANNEXE - Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	87
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 704
Dettes fiscales et sociales	3 334
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	7 125

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	447
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	447

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	5 519
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	5 519

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 30 634 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

2PC ISOLATION
Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : 3 Rue des Frères Lumière, 69740 GENAS
752 138 925 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2015

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice de -20 980,00 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -56 976,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2015

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Christophe JOUVE

